

La rentrée de la colère Toutes et tous en grève le mardi 5 octobre 2021

21 septembre 2021

« Goupons-nous, et demain... » L'internationale.

La lutte et l'engagement syndical « paient » !

- 2021 : le projet de privatisation des aéroports de Paris a été stoppé par la mobilisation des syndicats et des citoyens. La lutte paye !
- 2021 : le projet Hercule du gouvernement Macron et de la direction d'EDF, est à l'arrêt ! Il devait « mettre en pièces » l'entreprise, livrer sa partie rentable aux intérêts privés. La mobilisation des travailleurs et travailleuses du secteur, exemplaire, notamment CGT, a mis en échec Macron et son monde ! Oui, la lutte « paye » !
- 2021 : la contre-réforme sur les retraites par points « ne passe pas » ! Elle a été enlisée par la mobilisation exceptionnelle (quant à son ampleur et à sa durée), de beaucoup des salarié.es du Privé et d'agent.es de la Fonction Publique. Oui, la lutte « paye » !

On pourrait continuer longtemps l'énumération de toutes les victoires collectives remportées ici et là en France, ces derniers mois. Certes, elles se font souvent dos au mur, dans un contexte où les gouvernements successifs ont affaibli sciemment les capacités de résistances collectives : récemment, attaque contre le paritarisme, contre la représentativité syndicale, lois scélérates El Khomri et Macron,...

Mais ces victoires existent, elles sont les preuves tangibles que seule l'action collective peut inverser le rapport de forces.

Sans oublier toutes les « petites » victoires individuelles des collègues défendus pied à pied par leurs syndicats et leurs représentant.es, lorsqu'ils sont victimes de l'arbitraire hiérarchique, lorsqu'ils sont en butte aux désorganisations du travail imposées par les restructurations ! Ensemble, on se protège, ensemble on se bat !

Rien n'a été donné, tout a été obtenu !

Les acquis sociaux sont des conquêtes. La protection sociale attaquée depuis 30 ans a été mise en place sous la pression des travailleurs, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de la classe ouvrière. En 36, c'est par une grève générale que les congés

payés, les conventions collectives, les comités d'entreprises, et bien d'autres droits ont été arrachés au patronat. C'est parce que les syndicats s'étaient battus dans la Résistance, qu'ils étaient forts de millions de syndiqués, qu'ils ont obtenu à la libération, la sécurité sociale. En 68, c'est par la même mobilisation exceptionnelle que le MEDEF de l'époque a plié (congés supplémentaires, augmentation des salaires, section syndicale d'entreprise, ...). Et 36 comme 68, ne sont pas des sursauts de l'histoire, mais des points d'aboutissement de luttes au long cours, d'engagements individuels et collectifs au quotidien. Dans notre secteur de l'enseignement supérieur, comme ailleurs, ce n'est pas la fatalité qui fait l'histoire, mais les combats, pourvu qu'ils soient menés. La LPR, l'état catastrophique de l'université, tous les projets libéraux mis en œuvre, peuvent, mais surtout doivent être combattus sans relâche, pour imposer d'autres choix de société. Car nous ne nous battons pas seulement pour « améliorer » les choses, mais en faveur d'un projet de transformation et d'émancipation sociales.

Se mobiliser pour de nouvelles conquêtes sociales...

La mobilisation paie, et heureusement ! Car nos revendications ne manquent pas dans le contexte austéritaire imposé par les néo-libéraux et amplifié par la crise Covid...

A commencer par le traitement des fonctionnaires : douze ans de gel du point d'indice, 20 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2000, ça suffit ! Certes, ce scandale social commence à percer le débat public, mais de façon catégorielle : les policiers pour les uns, les enseignants pour les autres, à croire qu'il y aurait de « bons » et de « mauvais » fonctionnaires. Cette approche vise à opposer les un-es aux autres, conduit à augmenter la part des primes dans le salaire et à saper le statut général de la fonction publique. La CGT FERC Sup récuse ce débat et exige une revalorisation de 20 % du point d'indice, couplée à un vaste plan de titularisation, avec, en préambule aux négociations, une augmentation immédiate de 400€ pour tous les agents.

Il est aussi urgent de transformer le travail pour transformer la société, de révolutionner la manière de travailler dans une nouvelle logique sociale et respectueuse de la planète. « Et vous, la baisse du temps de travail, vous la voulez comment ? » : 32h / semaine, retraite à 60 ans à taux plein, semaine de 4 jours sans baisse

de salaire, c'est non seulement possible, mais indispensable ! Le financement de ce progrès social émancipateur est à portée de main : contrôle et conditionnalité des aides publiques versées au patronat, mise à contribution du capital et de ses revenus en augmentation, déploiement d'une politique salariale de rupture, plus juste et plus humaine.

Dans notre secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), la rénovation complète des bâtiments bon marchés construits dans les années 60/70 et en phase de délabrement accéléré, est devenue une nécessité. En dépit des initiatives en faveur de la dévolution des biens immobiliers aux universités, les gouvernements successifs ont laissé à l'abandon depuis des décennies ce deuxième patrimoine de l'État. Le plan France Relance (décembre 2020) dont se rengorge le gouvernement devait participer à l'isolation thermique. Mais les 1,2 milliards d'€ seront engloutis dans les rénovations d'extrême-urgence en souffrance depuis des années.

Enfin, cette deuxième rentrée universitaire placée sous le sceau de la Covid-19 aurait nécessité des moyens dédiés, jusqu'à la fin de la pandémie et la sortie de crise.

Pour la CGT FERC Sup, cette sortie de la crise sanitaire passe par des vaccins accessibles à toutes et tous, ce à l'échelle planétaire. Il faut lever les brevets sur tous les vaccins pour accélérer leur production massive et permettre à l'Afrique, par exemple, d'y accéder dès cet automne. Sans quoi le virus continuera à se transmettre avec le risque de nouveaux variants, et donc d'un échappement vaccinal qui rendrait les variants résistant aux vaccins. Il faut mener le débat avec les collègues réticents sur la nécessité de se vacciner, tout en continuant à les défendre sur les lieux de travail contre l'arbitraire et l'autoritarisme macronien.

Dans ce contexte, la Loi de Programmation de la Recherche adoptée le 24 décembre 2020 apparaît comme une provocation inutile et perverse, et comme une nouvelle occasion manquée. Les 0,25 milliards de 2021 sont loin, très loin des 7,5 milliards annuels jugés nécessaires par les rapporteurs nommés par le gouvernement avant la LPR.

Au cœur du XXIème siècle, la France doit réinvestir massivement dans l'ESR pour former les technicien·nes, ingénieur·es, chercheur·ses de demain et forger les découvertes et l'industrie d'après- demain.

Tous ensemble le 5 octobre 2021

Les organisations syndicales CGT - FO - FSU - Solidaires - FIDL - MNL - UNEF - UNL réunies le 30 août ont appelé l'ensemble des travailleur·ses des secteur privés et publics ainsi que la jeunesse à se mobiliser fortement le mardi 5 octobre 2021.

La FERC CGT et la CGT FERC Sup sont bien évidemment mobilisées pour faire de cette journée de grève et de manifestations un point fort de la rentrée sociale. Si les mots d'ordre interprofessionnels sont l'emploi, les salaires, la retraite, la protection sociale, l'égalité hommes-femmes, le 5 octobre est aussi l'occasion pour tous les personnels de l'ESR de contester la mise en place brutale des contre-réformes de la Loi

de Programmation de la Recherche, du Bachelor Universitaire Technologique, de protester contre une rentrée, certes en présentiel, mais avec des moyens indigents en postes, en dotations d'établissement, etc.

Nous invitons donc tous les personnels de notre secteur à préparer la mobilisation en se rapprochant de leurs syndicats, en se réunissant en Assemblées Générales, en rédigeant des motions, en organisant les modalités de la lutte, établissement par établissement.

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu »
Bertolt Brecht

J'adhère

à la



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

Nom :

Prénom :

Composante ou service :

Tél. :

Courriel :

Bulletin à retourner rempli à :

www.adherer.fercsup-cgt.net